

PORTANT COMPOSITION DES JURYS D'EXAMEN DES LICENCES

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article L613-1 modifié du Code de l'Education ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;

Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

ARRETE

Article 1 :

La composition des jurys d'examen des Licences de l'UFR de Lettres, Culture et Sciences Humaines comme suit :

1^{ère} année de Licence

Mention : Lettres

Parcours : Tous

Membres du jury :

Mylène BLASCO, Président du jury, PU

Franck LEBAS, Vice-président du jury, MCF

Semestre 1 :

Dominique BERTRAND, PU

Grégoire BLANC, Doctorant

Grégory BOUCHAUD, PRAG

Frédéric CLAMENS-NANNI, PRAG

Yvan DANIEL, PU

Sandrine DUBEL, MCF

Laetitia HANIN, Vacataire

Françoise LE BORGNE, MCF

Nathalie LEMAIRE, PRAG

Emmanuèle LESNE-JAFFRO

Gaëlle LOISEL, MCF

Laurence MESSONNIER, PRAG

Catherine MILKOVITCH-RIOUX, PU

Iliona NUH, Doctorant

Hélène PARENTY, PRAG

Cécile RAMBAUD, PRAG

Annick STOEHR-MONJOU, MCF

Marjolaine VALLIN, PRAG

Anne-Marie FAVREAU-LINDER, MCF

Semestre 2 :

Philippe ANTOINE, PU

Grégoire BLANC, Doctorant

Grégory BOUCHAUD, PRAG

Chloé CHAUDET, MCF

Frédéric CLAMENS-NANNI, PRAG

Sandrine DUBEL, MCF

Fabrice GALTIER, PU

Nathalie LEMAIRE, PRAG

Emmanuèle LESNE-JAFFRO, MCF

Catherine MILKOVITCH-RIOUX, PU

Hélène PARENTY, PRAG

Cécile RAMBAUD, PRAG

Annick STOEHR-MONJOU, MCF

Marjolaine VALLIN, PRAG

Nathalie VINCENT-MUNNIA, MCF

Anne-Marie FAVREAU-LINDER, MCF

2^{ème} année de Licence

Mention : Lettres

Parcours : Tous

Membres du jury :

Sandrine DUBEL, Président du jury, MCF
Fabrice GALTIER, Vice-président du jury, PU

Semestre 3 :

Mylène BLASCO, MCF
Grégory BOUCHAUD, PRAG
Chloé CHAUDET, MCF
Frédéric CLAMENS-NANNI, PRAG
Prunelle DELEVILLE, vacataire
Anne-Marie FAVREAU-LINDER, MCF
Hugo HENGL, PRAG
Nathalie LEMAIRE, PRAG
Emmanuèle LESNE-JAFFRO
Laurence MESSONNIER, PRAG
Iliona NUH, Doctorant
Hélène PARENTY, PRAG
Annick STOEHR-MONJOU, MCF
Laurence PLAZENET, PU

Semestre 4 :

Philippe ANTOINE, PU
Grégory BOUCHAUD, PRAG
Nelly CHABROL-GAGNE, MCF
Yvan DANIEL, PU
Anne-Marie FAVREAU-LINDER, MCF
Laetitia HANIN, vacataire
Françoise LAURENT, PU
Nathalie LEMAIRE, PRAG
Gaëlle LOISEL, MCF
Hélène PARENTY, PRAG
Catherine RENAUD-ASSAILLY, professionnel
Annick STOEHR-MONJOU, MCF
Marjolaine VALLIN, PRAG
Nathalie VINCENT-MUNNIA, MCF
Laurence PLAZENET, PU

3^{ème} année de Licence

Mention : Lettres

Parcours : Tous

Membres du jury :

Gaëlle LOISEL, Président du jury, MCF
Franck LEBAS, Vice-président du jury, MCF

Semestre 5 :

Mylène BLASCO, MCF
Grégory BOUCHAUD, PRAG
Nathalie BRAGANTINI-MAILLARD, MCF
Chloé CHAUDET, MCF
Denis COUTURIER, vacataire
Sandrine DUBEL, MCF
Anne-Marie FAVREAU-LINDER, MCF
Fabrice GALTIER, PU
Emmanuèle LESNE-JAFFRO, MCF
Laurence MESSONNIER, PRAG
Vincent PETITJEAN, PRCE
Laurence PLAZENET, PU
Marjolaine VALLIN, PRAG
Hélène VIAL, MCF
Nora VIET, MCF
Annick STOEHR-MONJOU, MCF

Semestre 6 :

Philippe ANTOINE, PU
Dominique BERTRAND, PU
Grégory BOUCHAUD, PRAG
Nathalie BRAGANTINI-MAILLARD, MCF
Frédéric CLAMENS-NANNI, PRAG
Denis COUTURIER, vacataire
Yvan DANIEL, PU
Sandrine DUBEL, MCF
Anne-Marie FAVREAU-LINDER, MCF
Fabrice GALTIER, PU
Hugo HENGL, PRAG
Hélène PARENTY, PRAG
Hélène VIAL, MCF
Nathalie VINCENT-MUNNIA, MCF
Annick STOEHR-MONJOU, MCF

Article 2 :

Le Directeur Général des services de l'Université Clermont Auvergne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17/03/2020

Le Président
Mathias BERNARD


- Transmis au contrôle de légalité le 17 mars 2020

- Publié le 17 mars 2020

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.